



QU'EST-CE QUE LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ ?



PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ
M A R T I N I Q U E

1 QU'EST-CE QUE LE PRS ?

Le **Programme Régional de Santé** constitue la feuille de route stratégique et opérationnelle des politiques de santé en Martinique. Il vise à déterminer les priorités de la politique de santé en région, en cohérence avec les orientations nationales, dans les différents champs : prévention, ambulatoire, hospitaliers et médico-social. Conçu au plus près des besoins de la population, dans une logique territoriale, il représente « l'itinéraire santé » de l'ARS Martinique pour les prochaines années.

✓ Plus court, plus opérationnel, plus participatif : Un PRS2 en 3 documents



[C] Le **Cadre d'Orientation Stratégique (COS)** propose les orientations stratégiques qui guideront l'action de l'ARS et des acteurs en santé autour des priorités de santé en région. Les résultats sont attendus à l'horizon de 10 ans.

Résultat sur 10 ans : 2018/2027

[S] Le **Schéma Régional de Santé (SRS)** établit pour 5 ans les prévisions d'évolution de l'organisation de l'offre de santé (offre de soins, prévention, médico-social) et définit des objectifs opérationnels.

Résultat sur 5 ans : 2018/2022

[P] Le **Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS)**, déclinaison spécifique du SRS visant à faciliter l'accès et l'égalité au système de santé des personnes les plus démunies et améliorer la cohérence dans les parcours.

Résultat sur 5 ans : 2018/2022

✓ Une réponse aux enjeux régionaux et aux besoins de la population

Le PRS Martinique vise à répondre aux défis majeurs auxquels notre système de santé est confronté :

- Insularité et exposition aux risques ;
- Vieillesse accélérée de la population ;
- Précarité, inégalités de ressources et d'accès aux soins ;
- Démographie médicale fragile et offre hospitalière en tension ;
- Coordinations intersectorielles indispensables pour répondre à l'évolution des besoins de prise en charge « complexe ».

2 DEUX GRANDES AMBITIONS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ DE DEMAIN EN MARTINIQUE :

✓ L'amélioration de l'état de santé de sa population

- Anticiper les effets du **vieillesse** et la perte **d'autonomie** de la population
- Améliorer la **santé des mères et des enfants** et lutter contre la mortalité infantile
- Réduire l'impact du **surpoids et de l'obésité** et leurs incidences sur les maladies chroniques (diabète, insuffisance rénale chronique, maladies cardio-vasculaires, troubles musculo-squelettiques)
- Améliorer les prises en charge en matière de **Santé Mentale**

✓ La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

- Agir sur les difficultés d'**accès aux soins et à la prévention** des populations les plus vulnérables
- Organiser un **maillage territorial** garantissant une égalité d'accès à l'offre de santé

3 TROIS ORIENTATIONS RÉGIONALES

Les grandes orientations régionales ont été définies afin de relever les défis actuels et à venir pour la Martinique :

- Développer une culture partagée de la promotion de la santé permettant à chacun de devenir auteur de sa santé **pour mieux vivre**
- Rechercher l'excellence du système de santé Martiniquais **pour mieux soigner et prendre en charge,**
- Assurer la fluidité des parcours de santé par la définition d'une offre de santé graduée et intégrative en favorisant la coordination des acteurs en tout point du territoire **pour mieux accompagner et limiter les ruptures de parcours.**

4 EN RÉSUMÉ :

• **3 documents** : le COS, le SRS, le PRAPS

• **2 ambitions** :

- L'amélioration de l'état de santé de la population
- La réduction des inégalités sociales et territoriales en santé,

• **8 objectifs** :

• **3 orientations** :

- Mieux vivre,
- Mieux soigner et prendre en charge,
- Mieux accompagner et limiter les ruptures de parcours

Développer une culture partagée de la promotion de santé permettant à chacun de devenir co-auteur de sa santé

Objectif 1

Placer la promotion de la santé au cœur de toutes les politiques

Objectif 2

Renforcer les actions et dispositifs de prévention ciblés en visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

Rechercher l'excellence du système de santé Martiniquais

Objectif 3

Renforcer la démographie des professionnels de santé

Objectif 4

Assurer la performance du système de santé, la qualité, la pertinence et la sécurité des soins

Objectif 5

Améliorer la veille, l'évaluation et la gestion des risques et des crises sanitaires

Objectif 6

Développer les études, la recherche et l'innovation en santé

Assurer la fluidité des parcours de santé par la définition d'une offre de santé graduée et intégrative en favorisant la coordination des acteurs en tout point du territoire

Objectif 7

Améliorer l'accès à l'offre de santé et développer les soins de proximité

Objectif 8

Assurer la coordination des acteurs autour des parcours de santé